

UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS (PARIS II)



DEPARTEMENT DE RECHERCHE SUR LES MENACES CRIMINELLES CONTEMPORAINES

DÉPARTEMENT MCC • 28 RUE SAINT-GUILLAUME • 75007 PARIS

Un *paysage criminel* bouleversé :
évolutions, perspectives et
vols à main armée

XAVIER RAUFER

Mai 2013

Les principaux points de l'étude

- En Europe, le monde criminel connaît un bouleversement sans précédent depuis la chute du Mur de Berlin, voici bientôt 25 ans :
 - *Baisse sensible de la consommation de stupéfiants*, le plus souvent chez les jeunes toxicomanes (16-24 ans),
 - *Quasi disparition du terrorisme organisé* (en cellules ou en réseaux), hors de la Corse et de l'Irlande du Nord, seulement 11 attentats réussis ou entrepris en Europe continentale en 2012 ; plus un seul attentat islamiste réussi depuis 2009.
- Une évolution du domaine de l'illicite dans laquelle les **vols à main armée** (braquages) jouent un rôle moteur, accompagnant une évolution vers des métiers criminels nouveaux : explosion du cyber-crime et d'un trafic de masse de biens contrefaits, le plus souvent dangereux (médicaments, cosmétiques, cigarettes, pièces détachées, etc.)
- Apparition de types criminels **hybrides**, entre banditisme traditionnel et bouffées terroristes, aussi violents qu'imprévisibles, d'usage solitaires et parfois aux marges de la confusion mentale, voire de la pathologie (type Mohamed Merah).

Introduction

Voici vingt-deux siècles, des unités militaires escortaient les convois transportant les soldes des légions romaines à travers l'Europe : vieille histoire que les vols à main armée - notamment les attaques de fourgons - sur notre continent. Cependant, l'opportunisme du "Milieu" criminel oblige à toujours s'intéresser à ce qu'on nomme "braquages" en argot : ils évoluent en effet sans cesse du fait de la répression, des progrès technologiques, mais aussi - facteur trop négligé - des *modes* au sein du milieu criminel lui-même.

Tel est donc l'objet de cette étude : exposer le braquage dans son contexte criminel présent - mais mieux encore dans ses évolutions vers ce que nous, criminologues, appelons l'"horizon maîtrisable", le futur proche, 2013-2020. C'est d'autant plus crucial que des bouleversements, sans précédent depuis la fin de la Guerre froide, affectent désormais le monde de l'illicite, dans deux domaines diversement liés au braquage [*nous verrons en détails pourquoi et comment, plus bas dans cette étude*] : le terrorisme et le narcotrafic.

Dernier motif pour s'intéresser à l'avenir des braquages : l'obstination de maints politiciens européens à vouloir officiellement dépénaliser l'usage de stupéfiants, et d'abord du cannabis. Ce, par démagogie et sans idée des conséquences concrètes d'une telle mesure. Or, des Pays-Bas à l'Espagne, la libéralisation de l'usage du cannabis a multiplié, voire fait exploser, les vols à main armée. De nouvelles mesures de dépénalisation en Europe provoqueront donc sans doute de nouvelles vagues de braquages.

Pays-Bas, braquages et trafic de cannabis - Le marché du cannabis néerlandais (*Nederwiet*, *Skunk*), est désormais contrôlé par le crime organisé, « fermes à cannabis » et *Coffee-shops* tout ensemble. Or qui dit marché dit concurrence : le paisible narco-paradis vire bientôt à l'enfer, avec explosion des braquages, des assassinats de rivaux d'autres gangs, etc.

Espagne, l'usage personnel du cannabis est autorisé ? Des bandes s'assurent l'impunité en vendant les barrettes de hashisch à l'unité. Mais elles prolifèrent, la concurrence s'exacerbe, le rendement décroît - donc les profits diminuent, selon une célèbre loi économique. Résultat : pour survivre, la bande constituée autour du cannabis doit devenir polycriminelle (proxénétisme, braquages). Ainsi, à Madrid, on compte 100 braquages en 1982. A la fin de l'année, le gouvernement socialiste dépénalise l'usage du cannabis. Durant l'année 1983, 500 braquages sont commis à Madrid...

Effet de "vase communicant" entre drogue et VMA

Notons enfin qu'aux Etats-Unis, où recule la consommation de cocaïne, l'usage des sédatifs ou anxiolytiques licites utilisés comme drogue explose, notamment chez les jeunes. D'où une forte augmentation des braquages de pharmacies outre-Atlantique : + 82% de 2006 à 2011.

Fait décisif : la nature même des braqueurs

Les néo-braqueurs dépeints ci-après sont le plus souvent des criminels hyperactifs. Imperméables ou presque à tout travail social, ils récidivent le plus souvent, dès sortis de réinsertion.

Mais un renseignement criminel ciblé les neutralise efficacement, comme le prouve l'expérience menée en 2001 : avant le passage à l'euro et ses multiples convois de billets de banque, la police cible précisément les gangs de braqueurs de fourgons ; elle anticipe leurs actions, ne les lâche pas. Résultat : UN braquage de fourgon dans l'année (d'ordinaire, deux par mois).

Faute de renseignement criminel pointu et précoce, la criminalité ne peut en revanche qu'empirer : l'Etat doit connaître au plus vite l'activité, les effectifs, les projets et préparatifs des gangs commettant l'essentiel des crimes inquiétant la population. Ce, pour les surprendre en flagrant délit et les mettre durablement hors d'état de nuire.

A la fin de cette étude, trois annexes fourniront des données utiles pour bien comprendre le sujet : le coût réel - fort élevé - du crime, pour un grand pays de l'Union européenne ; le rappel de ce que fut, en France, la première grande explosion criminelle (notamment des braquages), dans les années 1999-2001 ; et l'histoire du premier groupe vraiment hybride (part terrorisme, part banditisme) en Europe, à Roubaix, en 1996. ■

Quelques Chiffres

France

(Source, OND) Vols à main armée, avec arme à feu réelle ou factice
Toute la France métropolitaine, zone police + gendarmerie :

Année 2012 : **5 321**, environ 15 par jour (2009 : 7031).

Mais :

- Concentration dans les départements les plus affectés par les violences urbaines : Nord, Ile-de-France, région lyonnaise, région marseillaise,
- Concentration sur les usagers de métaux précieux : bijouteries, etc.
- Augmentation des vols avec violences - Année 2012 : **123 814** (2009 : 112 765).

Grands pays d'Europe

(Sources : Eurostat Data Explorer, ONUDC-Crime, Civitas Institute for the study of civil society, UK 2010-2012 - statistics : ± 2006).

Nous prenons ici *robbery*, "Stealing from a person with force or threat of force, including mugging and theft with violence" : tout vol avec violence, pour la France l'équivalent (tout ou partie) de "vol à main armée", arme à feu ; plus "vol à main armée", arme blanche et "vol avec violence" (physique).

- La définition de *robbery* variant parfois, de fortes distorsions s'observent dans la colonne "proportion de *robberies* pour 100 000 habitants". Les cas bizarres sont mentionnés (?).

PAYS	2009 - 'ROBBERIES' CONNUES	± 2006 - % DE 'ROBBERIES'
ALLEMAGNE	49 317	60 'robberies' / 100 000 hab.
BELGIQUE	23 424	1762/100 000 (?)
DANEMARK	12 738	73/100 000
ESPAGNE	90 407	1188/100 000 (?)
FRANCE	112 765	181/100 000
GRECE	4 715	42/100 000
ITALIE	50 732	108/100 000
PAYS-BAS	16 283	84/100 000
SUEDE	9 570	103/100 000
UK England+Wales	75 101	137/100000
UK Scotland	2 496	48/100 000
UK Northern Ireland	1 276	74/100 000

Contexte criminel - terrorisme, trafic et usage de stupéfiants : bouleversements en Europe

Au vu du constant et vigoureux opportunisme du monde criminel, où le type largement dominant est celui du prédateur, il faut s'intéresser d'abord au cadre large, à l'intérieur duquel doit d'abord être placé le sujet criminel concret qu'on envisage d'étudier, ici le vol à main armée. De fait, le braquage est affecté, et fortement, par les évolutions majeures dans d'autres secteurs d'activité de l'illicite, en réalité connexes, comme le trafic de stupéfiants et le terrorisme.

Toxicomanie : de 'stupéfiantes' évolutions

Dans le domaine de la consommation et de l'usage des narcotiques en Europe, scruter préalablement les évolutions au Royaume-Uni est crucial, car cette nation est, depuis plus d'un demi-siècle, en tête de l'usage européennes drogues. Qui plus est, le "modèle" britannique de toxicomanie gagne ensuite d'abord le nord de l'Europe, Pays-Bas, Danemark, pays scandinaves, puis le reste du continent.

Or en mars 2013, le "Crime survey for England and Wales", du bureau national des statistiques britanniques, publie de sidérants chiffres sur la baisse - voire l'effondrement - de l'usage des drogues dans ce pays, ces cinq dernières années.

Un cas isolé ? Non : fin 2012, l'Office européen des drogues et de la toxicomanie (OEDT) et Europol signalent aussi conjointement une "stabilisation", voire des "baisse" dans la consommation des drogues dans l'Union européenne (UE).

Car depuis désormais quatre ans, l'usage des stupéfiants baisse chez les jeunes toxicomanes britanniques (16 - 24 ans). Depuis un pic atteint en 2007, la chute de l'usage est même spectaculaire.

Par rapport à ce pic, observons les chiffres de 2012. D'abord, les stupéfiants "classiques" : cannabis, moins 17% ; cocaïne, - 30% ; héroïne, - 50 % ! Même l'ecstasy, une drogue chimique, baisse sur cette période de 25%. Ces cinq dernières années, le nombre des "usagers fréquents" juvéniles diminue ainsi de 15%; usagers de drogues "stimulantes", de 30% ; toxicomanes toutes drogues confondues, - 20%. Des chiffres énormes - songeons à l'enthousiasme que susciterait, par exemple, l'annonce d'une baisse du chômage, ou des cas de Sida, de 20 à 30 % !

Et la tendance s'accélère, les chiffres 2012 de l'usage "sur le dernier mois" le démontrent : cannabis, - 25%, cocaïne, - 37%, ecstasy, - 40%. Le plus important pour les 16-24 ans étant la quasi-disparition de l'usage d'une héroïne désormais "statistiquement imperceptible".

Or émerge fin 2012 un fait nouveau, plus révélateur encore : naguère limitée aux jeunes, cette baisse gagne désormais les adultes ("16 à 59 ans") :

Consommation "sur le dernier mois" de cocaïne : - 23 % ; de cannabis : - 14%. Pour les drogues chimiques : ecstasy : - 37 % ; amphétamines - 40%. Seule l'héroïne reste stable, à niveau bas. Adultes et juvéniles confondus, on constate désormais (sur 2007-2012) une baisse de 11% de l'usage des drogues dites "dures" (héroïne et cocaïne, surtout) et de 11% aussi des "récréatives" (drogues chimiques, surtout).

Cette tendance désormais lourde s'étendant en Europe, le choc sera d'évidence énorme pour le milieu criminel, forcé d'envisager, et vite, un repli vers des "métiers criminels" de remplacement.

Les terrorismes s'évanouissent d'Europe

Mais la drogue n'est pas le seul domaine de l'illicite à souffrir sur le continent européen : le terrorisme régresse, lui aussi. Un second événement lui aussi crucial, car lors du demi-siècle écoulé, les drames liés à la drogue et au terrorisme ont représenté les pires cauchemars des gouvernements européens, tout comme les plus difficiles missions de la police et des services spéciaux.

Considérons les statistiques d'Europol. En 2012, le terrorisme disparaît virtuellement d'Europe - trois pays exceptés. Sur l'année, 24 des 27 pays de l'UE ne signalent plus d'attentats, ni de tentatives sérieuses. 16 attentats ou tentatives pour toute l'Union européenne, France, Espagne et Royaume-Uni exclus.

Encore les 54 "attentats" soi-disant commis en Espagne en 2012 sont-ils étranges puisque, renseignement pris aux meilleures sources, l'ETA n'a commis ni revendiqué aucun attentat en 2012. Si ETA ne commet plus d'attentats en Espagne, qui donc alors ? Les indépendantismes galicien et catalan sont légalistes ; les "*Indignados*" commettent certes des déprédations, mais nul attentat. Un gros doute plane donc sur la réalité de ces chiffres.

Restent le Royaume-Uni et la France dont les chiffres sont sérieux. Dans ces deux pays (150 des ± 160 attentats réels) la quasi-totalité des attaques frappe l'Ulster et la Corse. L'occurrence d'un attentat est désormais si limitée pour les 500 millions de citoyens de l'UE, qu'une "Nuit bleue" de plus ou de moins dans l'Île de Beauté, bouleverse la statistique du terrorisme pour l'Europe entière.

Restent évidemment quelques ahuris singeant le *jihad* sur YouTube et neutralisés à la première occasion ; et des cas quasi-pathologiques comme Breivik ou Merah, capables d'atrocités mais isolés ou presque ; de ce fait, limités dans leurs moyens criminels. Un paysage criminel nouveau émerge ainsi en Europe, où l'on distingue désormais à grands traits :

- Que la drogue fascine moins la jeunesse,
- Que production et trafic changent de mains ("Cannabis social clubs"),
- Que le terrorisme s'estompe à mesure où il passe de mode.

I - LES BRAQUAGES

Fondamentaux 1 - le braquage comme « baromètre criminel »

Le vol à main armée est, de très loin, le « baromètre criminel » le plus précieux :

- . c'est l'activité-reine du Milieu criminel, comme on le verra ci-après,
- . il permet de mesurer précisément l'efficacité du travail policier.

Mesure du travail policier : on connaît tous les vols à main armée réalisés, sans risque d'en dissimuler un seul. Ce crime est donc indéniable et incontestable. Chaque fois en effet qu'une banque est « braquée », ou même, une épicerie attaquée, vingt documents sont remplis, des témoignages rédigés, etc. Donc, les assurances, la police, d'autres critères de croisement encore (urgences hospitalières, s'il y a des blessés) permettent de connaître 100 % des vols à main armée commis dans un Etat de droit. On peut assassiner son épouse, l'enterrer au fond du jardin et s'en sortir - on ne peut, en France par exemple, "braquer" un bistrot de quartier, sans que les instances de répression n'en soient averties, par un biais ou un autre. Le « chiffre noir » tend donc ici vers zéro.

Le braquage, activité-reine du Milieu. Chose ignorée de ceux qui n'ont du monde criminel qu'une idée lointaine, le Milieu n'a aucun « sens de l'honneur ». N'observant nulle solidarité professionnelle, il est au contraire éminemment prédateur de lui-même.

Imaginons qu'une bande de cité apprenne qu'un *dealer* local cache chez lui une forte somme. Le « braquer », lui faire avouer où se trouvent ses économies - par la torture, si besoin est - n'a que des avantages : des espèces sur le champ disponibles, et une victime qui ne se plaindra pas au commissariat. Ainsi de suite pour le faux-monnayeur, le proxénète, etc.

Quelle parade, alors, pour conserver son argent mal acquis ? Etre « respecté » : faire peur, être réputé brave et implacable. Comment donc s'acquiert le « respect » dans le Milieu ? Par le braquage, activité quasi-militaire suscitant d'autant plus d'échos élogieux que les malfaiteurs sont aujourd'hui de culture orale, de tels "faits d'armes" faisant vite le tour de la cité.

Surtout, le "prestige" du braquage est lié à l'histoire du banditisme français. Avant l'essor du narcotrafic, les braqueurs jouissaient d'une grande réputation dans le Milieu, du fait des qualités d'organisation exigées et des risques pris ; de l'aspect spectaculaire et du rendement financier du braquage. En prison, lieu très hiérarchisé, les braqueurs forment ainsi l'aristocratie des détenus. Au bas de l'échelle, les violeurs, les assassins d'enfants et de personnes âgées. Les braqueurs sont adulés et enviés. Ceux des bas-fonds sont détestés et parfois maltraités.

Observons maintenant une bande dont, à l'inverse, les affaires périclitent, qui peine à gagner sa vie. Car cela existe, voici pourquoi et comment. Au départ,

ce constat : l'homme invente peu, mais imite beaucoup ; il est très sensible à la contagion. Dans une cité, un précurseur initie un *deal* de cannabis et fait vite fortune. Rappelons que, dans une cité bien "contrôlée", le monopole du *deal* rapporte plusieurs centaines de milliers d'euros par an au caïd semi-grossiste.

Voici notre jeune « entrepreneur criminel » illustre dans sa cité. Tous l'envient. Que font ses admirateurs ? Pareil que lui. Les *dealers* se multiplient donc, jusqu'à se gêner les uns les autres, version illicite de la loi économique des rendements décroissants. Dans la cité, éclate donc une "guerre de territoire" qui fait bien sûr des gagnants et des perdants - ces derniers devant trouver de nouvelles ressources. Or passer du cannabis au *deal* local d'ecstasy, de cocaïne, d'héroïne, etc., est risqué, ces drogues étant l'apanage de féroces gangs ethniques (Albanais, Turcs, Nigériens, etc.). Là, le risque n'est plus l'agression, mais bien l'assassinat.

La bande perdante doit donc trouver des activités rapidement lucratives. Pour vivre, certes, mais aussi pour amorcer des « coups » aux préparatifs longs et coûteux : gros braquages type transport de fonds, négoce transnational de stupéfiants, etc. Sur le champ, le plus simple est donc ces braquages bas-de-gamme qui augmentent fort dans la décennie 2000. Des cibles faciles : bureaux de poste, restaurants, stations-services, petits supermarchés, bars-tabac, commerces alimentaires, pharmacies, peu ou pas sécurisés.

Mais les bandits sont opportunistes : d'autres types encore de braquages faciles permettent, eux, de récupérer des biens ou marchandises :

. Attaques de camions avec cagoule et arme à feu, près des gares routières et aéroports : le routier est seul et comment mettre une patrouille derrière chaque poids-lourd ? Vêtements de marque, téléphones portables, matériel hi-fi, etc. : le fret pillé est vite revendu au « marché aux voleurs » de la cité (où on le dit ironiquement « tombé du camion »).

. Désormais, les métaux les plus chers (titane, etc.) font l'objet de braquages analogues à ceux visant les banques et bijouteries : cagoules, armes à feu, etc. Souvent, ces vols à main armée s'accompagnent de l'enlèvement et de la séquestration de camionneurs, gardiens d'entrepôts, etc. le tout sur fond de violences (passages à tabac, etc.).

Fondamentaux 2 - le braquage, toujours plus une affaire de bandes opportunistes

Depuis vingt ans, la France connaît un problème massif de « criminalité des rues » provoquée par des bandes : règlements de comptes, racket, braquages, agressions violentes, cambriolages, incendies volontaires, etc..

Or l'entrée dans ces bandes, toujours plus souvent criminelles, se fait très jeune douze, dix ans parfois : chacune des dernières années (2010-2012), environ 150 000 mineurs sont poursuivis par le Parquet, quelque 50 000 d'entre eux étant présentés à un juge « pour enfant ».

En France, les violences urbaines et suburbaines affectent surtout 26 départements métropolitains. Au milieu d'une nuée de mineurs « à problème », les acteurs essentiels de cette criminalité sont des individus jeunes (16-25 ans), agressifs et dangereux, agrégés en « noyaux durs ».

Les données disponibles montrent qu'ils sont finalement peu nombreux, quelque milliers d'individus pour toute la France.

Bandes : flexibilité, opportunisme, poly-criminalité

Nulle bande constituée n'est jamais mono-criminelle ; tout malfaiteur est par destination un généraliste. Cet axiome criminologique de base est souvent ignoré par ceux qui prennent le milieu pour le reflet inversé de la société honnête, ce qui n'est pas le cas.

Voici un charcutier souhaitant arrondir ses revenus. Dans sa vitrine, il expose entre deux pâtés des imperméables ou des bijoux. Sans tarder, un inspecteur vient lui rappeler l'article du Code du commerce proscrivant ce mélange des genres. Le charcutier persiste ? C'est la contravention, voire la fermeture.

Une bande n'éprouve nulle contrainte de cet ordre. Elle peut librement pratiquer l'activité illicite choisie. Seuls risques : la répression (faible dans les zones de non-droit), ou l'interdit d'une bande rivale (risque accepté). C'est pourquoi nulle bande n'est longtemps mono-criminelle.

Formée dans un but précis - le deal de cannabis - elle évolue ensuite selon une simple logique coût-bénéfice, ou risque-profit. Le cannabis ne paie plus ? La « start-up » criminelle envisage d'autres activités rapportant vite du *cash*.

Cet axiome vaut pour tout malfaiteur, toute bande, qu'ils relèvent du grand banditisme classique ou du Milieu des cités : « Les grands voyous sont de plus en plus multiscartes. Un même gang peut ainsi verser dans le trafic de drogue ou de voitures volées et se livrer dans le même temps à des braquages de fourgon, de banque, de bijouterie ou de supermarché ... Ils sont pluridisciplinaires. Entre deux braquages, ils opèrent dans la drogue et gèrent

des machines à sous... L'argent n'arrête pas de tourner » (Commissaire Hervé Lafranque, chef de l'OCRB).

Braquages : pertinence de l'effet de déplacement

L'une des certitudes criminologiques est l'effet de déplacement. Les bandits ont toujours besoin d'argent, ce sont juste les cibles qui changent :

« les agences bancaires sont maintenant bien protégées, alors nos petits malfrats se tournent vers des établissements sans défense. les butins sont beaucoup moins importants, mais les risques aussi » (*Le Figaro*, 22/02/2002).

Ainsi, dès l'an 2000, les braqueurs se détournent-ils des banques pour opérer un arbitrage coût/bénéfice entre cibles, "en faveur" désormais les bijouteries.

Braquages et "accumulation primitive du capital" : l'exemple de la triade du "Grand Cercle"

Parmi les grandes triades d'envergure internationale, une seule trouve son origine en Chine populaire : le « Grand Cercle » (*Tai Huen Tsai* en chinois). Cette société criminelle compterait en 2010-2012 quelque 5 000 membres, répartis entre la Chine populaire, Hong Kong, Macao, Singapour et les *chinatowns* des grandes métropoles mondiales.

Or le Grand Cercle n'est pas une triade « historique », une de ces fraternités mystiques fondées au XVII^{ème} siècle, pour résister aux conquérants de l'empire chinois. C'est au contraire une triade récente, fondée vers la fin des années 60, lors des derniers soubresauts de la « Grande révolution culturelle prolétarienne », par des Gardes rouges dévoyés.

D'où l'origine de son nom : « Grand cercle » est le sobriquet vaguement ironique que donnaient les Gardes rouges au signe de ralliement et symbole révolutionnaire qu'ils portaient tous : leur brassard (rouge lui aussi) ¹.

Fuyant la Chine populaire, ses « camps de rééducation » et ses pelotons d'exécution, ces Gardes rouges criminalisés investissent Hong Kong. Là, ce qui n'est alors qu'un simple gang assure son « accumulation primitive du capital » en attaquant des bijouteries de luxe, nombreuses dans les quartiers chics de la métropole.

Premier signe d'internationalisation : bijoux et montres précieuses sont expédiés à des Yakuzas, qui les écoulent dans les quartiers chauds des grandes villes nippones. Comme toute mafia qui se respecte, les Yakuzas contrôlent le marché du vice et, dans leurs bars ou boîtes de nuit, leurs « hôtes », masseuses ou prostituées, proposent de « bonnes affaires » à leurs clients : les montres et bijoux volés à Hong Kong.

Au début des années 70, les forces de l'ordre de Hong Kong - même les triades locales - sont terrifiés par les voyous du futur Grand Cercle, de fait, d'une violence rare, n'hésitant pas à tirer sur des policiers : du jamais vu dans la colonie britannique.

Ces braquages leur ayant permis d'accumuler un capital de départ, les Gardes rouges criminalisés se font plus discrets. Leur société illicite prospère désormais grâce à des activités plus traditionnelles : contrebande, trafic de stupéfiants, etc., à l'échelle de toute l'Asie.

¹ « The Dragonhead », John Sack, Crown Publishers, NY, NY, 2001.

² Francis Vanverberghe, dit « Le Belge », mars 1946 - septembre 2000. Important caïd de

II - LES BRAQUEURS

Comprendre les systèmes criminels complexes

Les criminels sont tout, sauf le double inversé des honnêtes gens, et ne fonctionnent pas comme tels. Bien plutôt, le comportement des malfaiteurs obéit partout et toujours à des règles impératives et logiques, analogues à celles qui régissent les autres modes d'évolution humaine en milieu hostile : alpinisme, plongée sous-marine, exploration spatiale - et donc, la clandestinité dans laquelle vivent d'usage les criminels.

Le Milieu criminel est clairement de type darwinien : seuls les mieux adaptés y survivent. S'y établir, y durer, impose ainsi de respecter quelques règles immuables (la physique dit : des *invariants*) ce, non par goût ou choix personnel, mais par vitale obligation : se soustraire à ces règles (ou lois, type loi de la pesanteur) provoque en effet rapidement la capture ou la mort du malfaiteur.

Milieu et fauves

Distinguons d'abord le bandit de l'occasionnel voleur de poules ou assassin passionnel. Il s'agit ici de ce que la criminologie originale du XIXe siècle appelait joliment le « criminel d'habitude », pour qui le crime est une profession, exercée lucidement et au long cours. Le bandit affirmé diffère aussi du mafieux, qui vit au sein d'une structure permanente - parfois séculaire. Dans son *clan* ou sa *famille*, ce dernier n'est qu'un simple atome tenu à l'obéissance *perinde ac cadaver* et c'est ici la superstructure criminelle qui perdure, non l'individu.

Par exemple, la Camorra est à Naples indéracinable en tant que telle. En son sein, les trafics criminels sont permanents ; les clans sont durables mais peuvent disparaître - et les individus sont négligeables. Dans un tel contexte, les règles ci-après énoncées valent alors, non pour le bandit, mais pour la famille entière.

Le bandit : même s'il a sa bande (*crime organisé*), il y est seul dans son genre, car en tant qu'« homme », il s'estime d'une essence supérieure à celle de ses comparses. Cet homme seul n'est ni un entrepreneur, ni un commerçant, mais un *prédateur*. Tel un fauve, il parcourt « son » territoire. En marge du troupeau, il repère quelque herbivore, isolé ou affaibli. Alors il bondit, l'égorge, le dévore, digère - et recommence. Telle est sa vie : un « coup », puis un autre, etc. Peut-il en être autrement ? Non : nous verrons plus bas pourquoi.

Derrière le chef au pouvoir brutal et sans partage, sa bande. Souvent il la méprise et d'usage, il s'en méfie. Elle doit obéir aveuglément, en échange des bribes du festin. Mais attention : la meute doit toujours être rassasiée. Et face à elle, le chef doit toujours se montrer fort ; s'il s'affaiblit, rate ses « coups », tôt ou tard, la bande - structure dans laquelle tous ont peur de tous - le trahit ou le tue. Ici, la loi est simple mais implacable : la meute doit manger - de préférence, toujours mieux et plus.

C'est pourquoi toute modération, toute temporisation est interdite au bandit, grand ou petit : il rassasie sa meute ou celle-ci l'élimine pour un autre criminel plus efficace. D'où la menace sans cesse proférée - Oh, comme boutade - dans les bistrots à voyous : « Si je tombe, je balance tout le monde ». mais chacun sait bien que, sous la plaisanterie, la menace est sérieuse, car le « code d'honneur » du Milieu n'existe qu'au cinéma...

D'où, le « respect », pseudo-valeur purement criminelle des voyous et de leurs complices : je te nourris, je peux te tuer - et pas toi - donc, respect ! Rivaux, subordonnés : dans le Milieu, le « respect » est, et n'est que, la forme ultime de l'assurance-vie.

Crime et clandestinité : caractéristiques, impératifs

Qui vit clandestinement ou sous constante surveillance policière, passe à rester libre le plus clair de son temps. Vivre traqué est aussi prenant que périlleux : une fausse manœuvre, une étourderie et c'est la capture (par la police) ou la mort (des mains d'autres criminels).

Dans cette vie, tout est dangereux et tout est hors de prix. Ce que l'honnête homme accomplit aisément en quelques heures et à coût modique (se loger, faire une course, virer de l'argent, solliciter un document d'identité) représente pour le hors-la-loi un vrai parcours du combattant, semé d'embûches et de dépenses énormes.

Pour le criminel affirmé, évoluer dans son propre milieu, même connu et balisé, est toujours dangereux, voire mortel. De là découle la première caractéristique physique du bandit : il est constamment et forcément aux aguets. Même dans des circonstances anodines - un rendez-vous dans un bar - avoir observé un « beau mec » permet ensuite de repérer aisément ses semblables. Mobile, vif, son regard balaie sans cesse, comme un radar, la pièce et ses alentours. Clients, garçons, sont tour à tour jaugés : « cave » ? « Keuf » ? Danger ou pas ? Puis on parle mais à tout instant - une entrée, un coup de frein dans la rue - le manège reprend et ne peut cesser.

Conséquence : oui, le malfaiteur bénéficie d'un gibier innombrable (les honnêtes gens) et d'un infini terrain de chasse (toute la société) ; en outre, le bandit a l'initiative d'actions dont nul n'a idée sauf lui (et sauf « balance »...) ; mais ses méthodes, sa pratique criminelle sont stéréotypées, voire immuables. C'est qu'il évolue en milieu hostile : quand on est en grand et constant danger (en haut d'une montagne, au fond de la mer, dans l'espace...), on n'improvise pas, on n'enjolive pas, on ne fait pas le malin.

On s'en tient à des gestes familiers, cent fois répétés, bien connus et maîtrisés ; on se fie à des réflexes rôdés.

Voilà pourquoi le Milieu (comme les terroristes, d'ailleurs) a une inventivité plutôt faible, voire parfois nulle.

Crime et temporalité

Pour le bandit, la dimension temporelle est décisive et diffère totalement de celle du citoyen honnête. Ainsi, projeter son propre concept de temps sur le gangster, imaginer qu'il inscrit comme vous et moi son action dans la durée, condamne fatalement à l'erreur. Insistons : le bandit n'est pas l'inverse d'un honnête homme.

Pour le criminel affirmé en effet, l'horizon est court, seul l'instant compte. Pour la mafieux aussi d'ailleurs, mais à l'échelle du clan ou de la famille. Le bandit ne dispose jamais du luxe de pouvoir différer ses attentes : le long terme, la planification façon société honnête lui sont interdits. Agir ainsi le rend visible et prévisible : dès lors il est repéré - donc arrêté ou tué.

De ce fait, le bandit privilégie l'imprévisible : le plus discrètement possible, il monte un « coup » : braquage, livraison de drogue, etc. L'opération s'effectue, l'argent est partagé et le bandit recommence ensuite (ou pas) avec les mêmes (ou d'autres).

A l'international (trafic transcontinentaux) la contradiction trafics permanents / opérations brèves induit une logique de l'éphémère. Un « pipeline » international clandestin est installé, par exemple d'Amérique latine vers l'Europe, *via* l'Afrique. Dans un sens ou un autre, tout y passe : stupéfiants, armes, clandestins, argent. Mais dès que ce « tuyau » fonctionne, un autre, analogue, est monté ailleurs. Car le bandit, ou le mafieux, savent Ô combien que tout est fragile, que rien ne dure.

Ici, la logique criminelle est limpide : hors du gang, hors du clan ou de la famille - hors du fief aussi, le bandit est *toujours* un animal territorial - pas d'alliance durable, pas d'affaires au long cours. Hors du cercle restreint où l'on peut imposer une forme (grossière ou élaborée) de loi du silence, c'est bien trop dangereux.

Essence du monde criminel

Reprenons : d'usage, le bandit est un prédateur opportuniste. Son domaine de chasse est quasi-infini mais, du fait des *invariants* ci-dessus évoqués, ses méthodes sont stéréotypées et son horizon, limité.

D'où cette deuxième caractéristique - et là aussi, la différence est énorme avec l'honnête homme : *il n'existe pas de spécialisation professionnelle dans le monde criminel*. Le bandit opère selon une pure logique coût/bénéfice. Aujourd'hui la drogue, demain un braquage (pour les gains massifs permettant de « bien vivre » un ou deux ans). Pour le clan mafieux, aujourd'hui le cannabis ou la cocaïne par quintaux, demain le trafic de déchets toxiques ou la contrefaçon. Pour tous, en vue des frais du quotidien (très onéreux pour les criminels, on l'a vu), aujourd'hui le proxénétisme ou les machines à sous, demain le racket.

La logique est celle du profit maximum, réalisé au plus vite: mieux vaut 10 000 euros aujourd'hui que 100 000 demain - l'horizon court. Pour le hors-la-loi, ce constant opportunisme est aisé, car il ne respecte nulle des règles du monde légal. Il est en revanche impraticable pour l'honnête homme, ligoté par les mille lois, décrets, arrêtés, etc., touchant chaque facette de la société policée.

Cependant, le bandit doit s'orienter, arbitrer, décider. Pour cela, il compte sur :

- Son instinct de chasseur,
- Son flair, fondé sur l'expérience du danger acquise dans la rue ou en prison,
- Sa science des règles de la concurrence criminelle (« loi du Milieu »), et de la survie en milieu hostile.

Interaction Milieu / honnêtes gens

Pour le criminel affirmé, l'honnête homme (le « cave ») n'est qu'un gibier, bon à contraindre ou à dépouiller. A ces fins, le bandit use de méthodes quasi-immuables, au fond inchangées depuis qu'elles furent systématisées par Al. Capone et la famille mafieuse de Chicago, voici presque un siècle. Il s'agit d'un classique cocktail d'intimidation (« on sait où tes enfants vont à l'école »), de corruption et de violence physique : Pablo Escobar disait « plata o plomo », l'argent ou le plomb - le choix est simple.

Quand il veut racketter un marché licite, forcer un camionneur à transporter de la drogue dans son véhicule, prostituer une femme, etc., le bandit a une recette éprouvée : il happe l'individu faible, cupide ou pervers qu'il a d'abord repéré - c'est à dire, hors d'état de se défendre, flambeur, toxicomane ou débauché - et, en quelques séquences de violence, le réduit à l'esclavage. Coups, cocaïne, argent, filles - de tout cela, le bandit use avec maestria. Et voilà l'infortunée sur le trottoir, le « Golden boy » rançonné, le camionneur contraint de transporter des stupéfiants ou des clandestins.

Mais comment le fauve repère-t-il ses proies ? Partout et toujours, le Milieu s'acharne, et violemment, à contrôler le « marché du vice » : prostitution, « escortes » de tous sexes, salons de massage, tripots plus ou moins licites, boîtes où « people » et marginaux s'acoquent, etc. Pour le bandit, ce monde interlope grouille d'« indics ». Des confidences faites au *dealer*, ou sur l'oreiller, remontent sans cesse vers lui : il les exploite en temps utile. Le bandit est aussi l'usurier du monde de la nuit. Le *Top Model* est fauché ? L'homme de télévision, l'acteur, a des dettes de jeu ? Les voilà « dépannés » - et piégés, eux et leurs carnets d'adresses...

Interactions au sein du Milieu

Pas besoin d'épiloguer. On l'a vu plus haut, ici règne la logique du « respect ». Est-il connu pour l'audace de ses braquages (l'activité « militaire » noble du Milieu), pour la terreur qu'il inspire à sa bande, pour ses implacables

vengeances, le « beau mec » ne risque rien... Tant qu'il est fort. Après ? Voir le sort de Francis le Belge. ²

De là, trois grandes « lois » criminelles

1 - En matière d'illicite durable, le criminel l'emporte toujours sur le petit malin, ou sur l'amateur doué.

Face au petit malin, le fauve gagne toujours.

On l'a vu : le Milieu invente peu et n'évolue que péniblement, du fait même de l'hostilité du système où il évolue. Mais en même temps, le fauve doit être aux aguets, sous peine de capture ou de mort. Il parcourt donc sans cesse « son » territoire. Il s'informe, il « appâte » : dix fois par jour, il glisse un billet au serveur, au pompiste, à la coiffeuse - à ceux qui, au contact des « caves » (ou de la police...) reçoivent des confidences ou surprennent des bavardages.

Ainsi, sur « son » territoire - et même si elle est au départ inventée par un petit malin, toute activité illicite durablement lucrative tombe fatalement entre les griffes du gangster ; enrichit finalement le Milieu. Une fois l'« inventeur » repéré, il est intimidé, acheté, battu ou assassiné - et son « invention », récupérée.

Un exemple ? Le trafic de cocaïne entre la Colombie et la Floride. A l'origine (décennie 1970), les frères Ochoa, fils de la meilleure société colombienne et grands fêtards à Miami, gagnent des fortunes en glissant en douce 50 kilos de cocaïne dans leurs avions personnels. Des bandits ? Non : les héritiers d'éleveurs richissimes, possédant les plus grands ranches (« *ganaderias* ») du pays. Jusqu'au jour où Pablo Escobar, lui, un réel voyou, apprend l'histoire, assassine un associé des Ochoa et, ces gosses de riches terrifiés et matés, transforme à son profit ce qui n'était qu'une lucrative « combine » en narco-superpuissance, le Cartel de Medellin. On connaît la suite.

Idem pour les contrefaçons de masse produites en Asie. A l'origine, les « petits malins » sont des directeurs d'usines (médicaments, pièces détachées, etc.), faisant tourner leurs ateliers de nuit, à leur profit. Là aussi, en quelques années, la récupération criminelle est pour l'essentiel accomplie.

A terme, le Milieu acquiert-il ainsi - *Plata o plomo* - le monopole de l'illicite durablement lucratif. Les bandits émergent ou disparaissent selon la répression et les règlements de comptes - mais le Milieu conserve ce monopole : il *n'invente* quasiment rien, mais *récupère* quasiment toujours.

² Francis Vanverberghe, dit « Le Belge », mars 1946 - septembre 2000. Important caïd de Marseille vingt ans durant. Replié à Paris, il est abattu de 7 balles de 11,43 par des tueurs à moto, dans un bar du VIII^e arrdt. de Paris.

2 - Forcément stéréotypée la pratique criminelle est repérable

On l'a compris : les bandits affirmés n'agissent ni par caprice, ni par goût - ceux qui se comportent ainsi étant vite éliminés. Les bandits opèrent en fonction d'impératifs catégoriques (Kant chez les voyous...). La logique de leurs actions émane du milieu même où celles-ci s'exercent, et il est aussi impossible au malfaiteur de s'en extraire sans mal, qu'à un plongeur de négliger ses paliers de décompression ; ou à un astronaute, de quitter son scaphandre.

D'où, ce fait remarquable mais négligé : maints éléments - disons, les « figures imposées » de l'activité criminelle - sont repérables, *donc* l'expérience aidant, prévisibles. Car s'ils sont brutaux, rusés, opportunistes, les bandits sont rarement de grands esprits et la nature *repérable et prévisible* de leurs méthodes tend à leur échapper. Empiriques, ils évoluent et agissent dans leur milieu - leur *monde ambiant* dit la philosophie - comme on respire, sans y réfléchir plus avant.

Tel devrait être - tel n'est pas encore à présent - le socle du renseignement criminel. Observer le Milieu, apprendre à bien le connaître, y repérer les *invariants* ; finir par saisir que si la bande X, ou le malfaiteur Y, font ceci maintenant, *alors* c'est qu'ensuite ils feront forcément cela. C'est ainsi qu'on anticipe, qu'on tend des embuscades. C'est ainsi qu'on mène aujourd'hui une efficace politique criminelle. Reste à envisager une dernière caractéristique criminelle, qu'expose notre troisième loi.

3 - Réprimer l'activité criminelle n'entraîne pas son extinction, mais son déplacement

Citons d'emblée le magistral théorème naguère conçu par Charles Pellegrini qui, en une phrase, dit tout : « Les malfaiteurs renoncent à tout, sauf au butin ». Rappel : le bandit nourrit sa meute, sinon, elle le dévore. Ici, la meilleure lecture, la plus remarquable leçon de vie sauvage est « Le Livre de la jungle », surtout les chapitres consacrés au clan des loups, parmi lesquels vit le petit Mowgli. Cette logique de horde y est lumineusement décrite.

En effet, le banditisme n'est ni un passe-temps, ni une révolte romantique, et le bandit n'est pas un enfant qu'il faut gronder ou punir pour qu'il cesse de faire des bêtises. Bien plutôt, il a l'épée dans les reins. Il n'a ni le choix, ni le temps. A chaque instant, l'engrenage qu'il a lui-même agencé peut le broyer. Sous le fouet de cette nécessité, le bandit doit donc - et constamment - trouver beaucoup d'argent - l'argent est le carburant, la vitale perfusion du Milieu.

C'est pourquoi, au moment même où la répression - ou bien les coups portés par une autre bande - tarissent l'une de ses ressources criminelles, le malfaiteur va forcément :

- La reprendre plus tard au même endroit (*déplacement dans le temps*),
- La reprendre aussitôt ailleurs (*déplacement dans l'espace*),
- En initier une autre (*déplacement de marché illicite*).

D'où ce second impératif du renseignement criminel : jouer toujours un coup d'avance. Quand la répression (ou la concurrence) prive la bande X, ou le bandit Y, de sa ressource illicite A, que vont-ils faire ? Comment vont-ils « se retourner » ? Quelle sera demain la ressource illicite B ? En sachant qu'ici, les options sont limitées par les compétences de la bande ou du bandit - limitées, on l'a vu, par la difficulté d'apprendre ou d'évoluer dans le Milieu.

C'est alors et au plus tôt qu'il faut obtenir le plus d'éléments possible sur le futur braquage ou trafic, sur la future arnaque de la bande X ou du bandit Y. De quoi s'agira-t-il ? Dans quelles conditions et avec qui demain, le trafic, l'arnaque ou le braquage s'accompliront-ils ?

Cette information acquise et maîtrisée - pour le dire autrement, cet acte de renseignement criminel mené à bien - on peut alors précisément porter à la bande X, au bandit Y, un second coup après le premier - ce qu'en boxe, on nomme « punch-counterpunch ». Deux frappes en suivant et la seconde, au moment de pire fragilité où la bande se reconstruit, cherche ses repères. Le KO est alors bien plus assuré et la bande, plus sûrement démantelée. ■

Annexes

Saisir effectivement les phases initiales de tout phénomène social est essentiel à la production d'un diagnostic juste.

La précise description de ce qu'il advient lorsqu'apparaît une infraction nouvelle ouvre la seule voie permettant de comprendre tout le déroulement consécutif du phénomène - donc de le prévenir ou d'y mettre fin.

Cela, la philosophie nous l'enseigne :

"Le commencement est encore. Il ne se trouve pas derrière nous, comme ce qui a été il y a bien longtemps ; tout au contraire, il se tient devant nous. En tant que ce qu'il y a de plus grand, le commencement est passé d'avance au dessus de tout ce qui allait venir, et aussi déjà au-dessus de nous-mêmes, pour aller loin au devant. Le commencement est allé faire irruption dans notre avenir : il s'y tient comme la lointaine injonction à nous adressée d'en rejoindre à nouveau la grandeur. 3»

Voilà pourquoi, dans nos annexes 2 et 3, nous décrivons précisément la genèse de la grande vague de braquages du début de la décennie 2000 ; et rappelons aussi en détail l'histoire de la première et grave hybridation entre terreur et crime, celle des "gangsterroristes" de Roubaix, début 1996.

³ Martin Heidegger.

Le coût de la criminalité dans un grand pays de l'Union européenne : l'exemple français

[Chiffrage du magazine économique *Capital*, dans son hors-série "Coût de l'insécurité", avril/mai 2013]

Selon *Capital*, la criminalité représente pour la France « une facture annuelle faramineuse » :

- Cinq milliards d'euros pour les particuliers,
- Quinze milliards d'euros pour les entreprises,
- Dix milliards d'euros pour l'Etat et les collectivités locales

Soit un total annuel de quelque trente milliards d'euros.

Pour les commerçants, les chapardages en rayon ont représenté 4,9 milliards d'euros entre mi 2010 et mi 2011. Parallèlement à l'installation de caméras et de systèmes antivols, les agences de sécurité prospèrent. Le secteur public fait également face au vandalisme (120 millions par an de dégradation pour les municipalités) et aux agressions (13,6 profs malmenés pour 1.000 élèves en 2012, contre 10,5 en 2009).

Violences également en hausse dans des services publics jusque-là plus ou moins épargnés comme les maternités ou les palais de justice, qui commencent à s'équiper de portails magnétiques pour limiter les agressions contre le personnel à l'intérieur des murs.

L'Etat et les collectivités dépensent une trentaine de millions d'euros par an, rien que pour les nouvelles caméras de surveillance installées dans les villes (aujourd'hui, près d'un million) et 550 millions minimum pour les agents de sécurité privés.

Les effectifs de la police municipale sont passés de 3.000 en 1981 à près de 18.000 aujourd'hui, ce qui représente une dépense supplémentaire de près de 300 millions d'euros par an pour les communes.

Le marché de la sécurité privée est devanu une véritable industrie dans l'Hexagone. En hausse de 4 à 5% par an en moyenne ces dix dernières années, le chiffre d'affaires du secteur dépasse fin 2012 les 15 milliards d'euros.

**GENÈSE - 2000 - 2002 : explosion criminelle,
et notamment, importante vague de braquages**

Notons d'abord que le « vol en réunion avec usage d'une arme », la vente de stupéfiants à l'échelle d'une cité, *a fortiori* les braquages de banques, se situent loin de la « délinquance » - terme dont abusent les médias et politiciens, mais constituent bel et bien du **crime organisé** (partage des tâches et du butin, hiérarchies, blanchiment) tel que défini par les Nations-Unies, lors de la signature de la Convention internationale sur le crime organisé à Palerme, en décembre 2000 : « *un groupe structuré de trois personnes ou plus, existant depuis un certain temps et agissant de concert dans le but de commettre une ou plusieurs infractions graves... pour en tirer directement ou indirectement un avantage financier ou un autre avantage matériel* ».

En 2001, la police recense 9 300 braquages en France. Début 2002, de meurtrières guerres de gangs font un mort par semaine, parfois deux ou trois, par arme à feu. En mars, le ministre de l'intérieur de l'époque reconnaît l'existence de zones hors-contrôle dans notre pays.

Une « culture de voyou » gagne les zones hors-contrôle

En juillet 2001, la Croix-Rouge emmène des ados du quartier des Pyramides (Evry, 91) en vacances en Savoie. Classiquement, les aînés réduisent les benjamins en quasi-esclavage. Protestation des moniteurs (eux-mêmes enfants d'immigrés). Les caïds s'indignent : c'est comme ça, à la cité. Pourquoi leur interdit-on une pratique usuelle sur « leur » territoire ? Une monitrice houspille deux filles de la Pyramide. Réaction d'un caïd : « parle-pas comme ça à mes meufs ». Notez le *mes*. Ce langage est clairement celui d'un proxénète – encore en herbe, espérons-le.

Explosion des vols à main armée (VMA)

• *Sur toute l'année 2000, dans la « petite couronne » (Paris, Seine Saint-Denis, Hauts-de-Seine & Val-de-Marne) on compte 2 208 VMA, dont 1 038 au premier semestre.*

On en compte 1 249 au 1^{er} semestre 2001, soit + 20,33 %. Les policiers dépeignent ces « braquages » comme très violents, commis par des gangsters impitoyables. On note aussi un passage des lieux classiques de VMA (banques, grandes surfaces, etc.) à des « braquages de proximité » (petits commerces, stations-services, etc.).

En prenant l'augmentation du 1^{er} semestre 2001, aux mêmes mois de 1999 (donc, sur 2 ans) on en est à + 55, 34 %.

• *En Seine Saint-Denis*, véritable laboratoire criminel où violences urbaines et grand banditisme sévissent toujours plus chaque année, on a compté 400 vols à main armée (VMA) en l'an 2000, 29% de plus qu'en 1999. Notons au passage que, rayon VMA, cette année-là était elle-même en « progrès » de 28% sur 1998. Or on a compté 50 braquages en Seine Saint-Denis durant les 20 premiers jours de janvier 2001 !

• *En province*, l'augmentation n'est pas moindre. Ainsi, dans les Alpes-Maritimes, les VMA progressent de + 35 % au 1^{er} semestre 2001.

Nouveau Milieu criminel des cités : du cash, et vite

A l'entrée dans le « business » criminel, l'urgence est d'amorcer la pompe, de vite susciter du *cash*. Le plus simple : le braquage bas de gamme, petits commerces, supermarchés, etc. Les braqueurs ciblent aussi les banques ou autres détenteurs de fonds : bureaux de poste, etc., D'autres types de vols à main armée (VMA) permettent d'accumuler vite du capital : les vols de fret et ces formes modernes du vol de véhicule ou du cambriolage :

- Le *home-jacking*, vol de voiture au domicile de la victime, souvent la nuit, pendant son sommeil.

- Le *car-jacking*, ou vol de voiture avec violence, consiste à s'emparer du véhicule à l'aide d'une arme blanche ou autre, à un feu rouge ou au parking, ou en simulant un accident. Le véhicule est en général revendu « encore chaud » pour un prix minime ; le tout étant ici de faire du « cash » rapidement.

Or de tels braquages "bas de gamme", *car-jacking* etc. se multiplient à la fin de la décennie 1990, multiples et manifestes symptômes du déferlement d'une « nouvelle vague » criminelle.

Des « délinquants » ? Non : des criminels

Ce « nouveau banditisme des cités » relève clairement du crime organisé - non de la « délinquance », juvénile ou autre.

On peut chaparder ou frapper son voisin d'autobus par bravade, traîner dans un hall d'immeuble par ennui, élever un molosse par manque d'amis - on ne braque pas une grande surface, on ne trafique pas les stupéfiants à grande échelle, on ne tue ou on ne séquestre pas ses concurrents sans avoir fait le choix d'une voie criminelle.

Ce passage au crime organisé de certaines des bandes délinquantes des cités chaudes s'amorce donc à la fin de la décennie 1990. Voici ce que, dès 2001, constatent des experts de la Brigade de Répression du Banditisme : « De plus en plus de jeunes montent sur des braquages de fourgons alors qu'ils n'ont pas d'expérience et qu'ils sont mal renseignés... Les banlieues

regorgent de candidats au braquage pour qui la vie humaine ne compte pas »⁴.

Seconde spécificité de cette forme de crime organisé, la violence homicide : « Des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, très violents, n'hésitant pas à tirer des coups de feu pour couvrir leur fuite »⁵... « De jeunes loubards au sang chaud... dont la hardiesse frise l'aveuglement et la recherche de l'affrontement avec les forces de l'ordre »⁶. « Avant, les braqueurs étaient de vrais professionnels, qui ne versaient pas de sang. Aujourd'hui, les malfaiteurs commencent par tirer avant de discuter »⁷.

A la mi-novembre 2001, l'attaque très violente d'un fourgon blindé de transport de fonds révèle publiquement la richesse du « terreau » criminel dans notre pays. Deux gangsters en cause sont en effet identifiés. Youssef, 21 ans, n'est fiché que pour de mineures violences urbaines. Plus jeune encore, son complice est connu du commissariat de Bondy (93) pour... vol de friandises.

Or, dans la planque du gang juvénile, on trouve 4 fusils d'assaut Kalashnikov, un lance-roquettes, des grenades à fragmentation, des explosifs et détonateurs, des gilets pare-balles, des brassards et des gyrophares de la police. Un arsenal sans mal réuni par des adolescents...

Ainsi, vers l'an 2000, le braquage devient-il l'activité-reine de gangs de banlieue avides d'accéder à la « première division » du crime. Dans un climat de quasi impunité en effet, des bandes juvéniles violentes des cités chaudes - authentiques *start-up* criminelles - passent au hold-up pour accéder à la première division du banditisme – et s'y imposer.

Multiplication des armes de guerre dans les braquages

C'est ce que la biologie nomme un « franchissement de la barrière d'espèce » (par exemple : un virus animal contamine un humain) : des armes dont le grand banditisme usait naguère, ce seulement pour de gros braquages, passent aux mains de jeunes voyous des cités, qui tirent sur la police.

Les braquages de fourgons blindés montrent l'utilisation croissante d'armes militaires (surtout, des fusils-mitrailleurs et lance-roquettes⁸). Mais d'autres affaires confirment une tendance qui dépasse les attaques de fourgons :

⁴ « La guerre des nouveaux braqueurs », *Le Nouvel Observateur*, 5/02/2001.

⁵ « Marseille : les 70 braquages du gang des quartiers nord », *Le Figaro*, 15/06/2002.

⁶ « Une école de braquage démantelée dans une cité de Montreuil », *Le Figaro*, 21/11/2002.

⁷ « La sécurité des banques en question », *Le Parisien*, 13/08/2001.

⁸ En 2000, les services de police ont saisi ± 8 500 armes à feu dont 26 lance-roquettes et ± 50 kalachnikov.

- Septembre 2001 : Un homme de 27 ans, connu pour violences et cambriolages, déclenche une guérilla urbaine à Béziers. Une voiture de patrouille essuie un tir de roquette mais les quatre policiers sont indemnes. Le truand tire une rafale contre le commissariat central, puis pulvérise avec une autre roquette une voiture stationnée devant ce bâtiment, tuant le directeur de cabinet du maire. Le bandit est enfin abattu par le GIPN. Dans sa voiture (une BMW volée), un lance-roquettes, un fusil à canon scié, deux revolvers et de nombreuses munitions.
- Septembre 2001 : Un homme, inconnu des services de police, est interpellé avec 2 lance-roquettes dans sa voiture.
- Octobre 2001 : La hiérarchie du 14ème BSMAT (Base de Soutien du Matériel de l'Armée de Terre) de Poitiers constate la disparition de 5 lance-roquettes ;
- Novembre 2001 : Suite à une tentative de braquage à Fontenay-sous-Bois, on découvre 4 kalachnikov, 4 grenades et un lance-roquettes ;
- Décembre 2001 : lors d'émeutes à Vitry-sur-Seine suite à la mort d'un jeune braqueur, une grenade défensive (arme de guerre, originaire d'ex-Yougoslavie) est lancée, sans exploser, contre le commissariat local ;
- Janvier 2002 : au Broc (près de Nice), une forte explosion dans un local (explosion accidentelle d'une roquette), fait deux morts et un blessé. Un lance-roquettes, 7 grenades, des carabines et des détonateurs sont retrouvés par la police. Un des défunts appartient au milieu niçois et est connu pour vols à main armée. Le blessé est également connu pour violences.

Néo-braqueurs 1 : les « militaires »

Le Monde (22 juin 2 000) relate une attaque montée par un commando de cinq hommes en tenue noire, encagoulés et armés de pistolets-mitrailleurs, d'un pain de plastic et d'un bazooka et conclut que face aux armes utilisées par ces gangsters, nul blindage ne résiste. Lors d'une autre attaque quasi-militaire (Gentilly, décembre 2000), par dix hommes lourdement armés, un criminel fait sauter de façon experte le blindage arrière du camion.

Sang-froid, donc, professionnalisme et maîtrise de techniques criminelles élaborées. Il y a alors en France plusieurs bandes de ce type, plutôt "à surface variable", où un unique individu-phare, voire un noyau dur limité à quelques bandits, détecte et prépare le « coup ». Puis l'on recrute peu avant l'affaire des « intérimaires du crime » pour voler les véhicules, parfois les conduire, préparer les planques et itinéraires d'évasion, etc.

Néo-braqueurs 2 : les « débutants »

Stains (93) en octobre 2 000 ; Villejuif (94) en janvier 2001 : des attaques montées par de jeunes voyous nerveux, tirant d'emblée et tuant parfois les convoyeurs, avant même qu'ils n'aient usé de leur arme. Villejuif : un gangster tire aux jambes du premier convoyeur, puis à la tête du second, littéralement

achevé (selon un témoin de la scène). Or face à ces homicides commis de sang-froid par la génération montante du Milieu, ce qu'explique alors la police traduit une certaine incapacité au diagnostic criminel. Pour elle, en effet, ces gangs d'amateurs frappent à la va-vite, compensant l'impréparation par l'agressivité. Or il ne s'agit pas d'*amateurs*, mais de *débutants*, ce qui est ici bien plus qu'une nuance : l'amateur tend à le rester ; mais le débutant, lui, acquiert bientôt le proverbial calme des vieilles troupes...

La réalité criminelle dans la France de 2002

En France, une nouvelle génération criminelle s'installe à la fin de la décennie 1990. Observer la série suivante de symptômes croisés le démontre clairement.

1°) Explosion du nombre des vols avec violence, ou VAV : cette agression physique sous le seuil de l'arme à feu vise à dépouiller la victime (isolée et souvent fragile) de son sac ou de son portefeuille. On comptait (en chiffre ronds) 100 000 VAV en 2000 ; il y en a 125 000 en 2001 (+ 28 %).

En Seine-Saint-Denis (toujours en 2001) ces VAV augmentent de 34 % - de 97 % dans le secteur d'Aulnay sous Bois ! L'augmentation se poursuit en 2002.

Plus largement, notre pays connaît en 2001, 400 000 agressions physiques (vols avec violence, vols à main armée, coups et blessures volontaires, etc.), un million au total en 1999 - 2000 - 2001.

Symptôme : pour les prédateurs des zones hors-contrôle, ces VAV sont la voie d'accès à la « première division » du crime, les vols à main armée (avec armes à feu). En France, la police recense 9 300 de ces braquages en 2001. En Ile-de-France, du 1er janvier 2000 au 30 septembre 2001, ils augmentent de 54 %. Si le chômage, ou les cas de sida augmentaient de 54 % en Ile-de-France, on parlerait à juste titre d'explosion.

2°) L'explosion des VMA prend en 2002 une dimension nationale, suivant une forte poussée des VAV depuis 1999 (+ 50% en trois ans...). Le mot « explosion » est prononcé par le ministre de l'Intérieur lui-même, début juin 2002.

Depuis lors, les braquages sont souvent commis en mode guerre civile : usage d'armes de guerre et d'explosifs, tirs délibérés sur les forces de l'ordre, pseudo-uniformes type forces spéciales.

D'ordinaire, ces actes criminels-guerriers ont un lien direct, immédiat et indéniable avec les fameuses « zones urbaines sensibles » - pour parler clair, des ghettos criminalisés : soit ils y sont commis, soient leurs auteurs en proviennent ou retournent s'y planquer. Enfin, c'est là qu'est investi l'argent du butin (commerces de couverture, immobilier, etc.).

Un cas précoce de "gangsterrorisme" : les hybrides de Roubaix, en 1996

Roubaix, fin 1995-début 96 : commission de plusieurs vols à main armée sanglants, brouillons, d'un grand amateurisme. Leurs auteurs sont de jeunes français convertis à l'islam, associés à des "beurs" réislamisés. Leurs « braquages » financent la cause islamiste, notamment le "jihad" bosniaque. Les mentors des "gangsterroristes" de Roubaix sont des imams extrémistes de Bosnie, proches de la Jama'a islamiya égyptienne, alors proche de la nébuleuse Ben Laden.

- La meilleure définition de ce "gangsterrorisme" - par antiphrase, bien sûr - est donnée par Jean-Louis Debré (alors ministre de l'Intérieur), qui déclare le 29 mars 1996 : « Il ne s'agit ni de terrorisme, ni d'islamisme, ni d'un problème de banlieue ». Car bien sûr c'est exactement de cela dont il s'agit, et à la virgule près. En septembre 1996, l'un des hybrides de Roubaix, Hocine Bendaoui, l'avoue d'ailleurs sur procès-verbal, devant un magistrat du pôle antiterroriste : les braquages « devaient servir à financer la cause islamique bosniaque ».

En février et mars 1996, une bande de jihadis (deux Français de souche convertis à l'islam, un Français d'origine algérienne, un Algérien et deux Marocains), commet sept braquages au Nord de la France et en Belgique, à partir de sa « base » sise rue Henri-Carette à Roubaix, dans un quartier maghrébin dont la mosquée est alors sous influence salafiste. Ils disposent pour agir d'un véritable arsenal : 9 fusils d'assaut Kakashnikov, 3 pistolet-mitrailleur Skorpion et 1 Uzi, 5 pistolets automatiques, un lance-roquettes RPG 7, des grenades, etc.

Très violents, ils tirent sur les employés de banque et sur des policiers, en plein jour, en pleine rue : un automobiliste est tué à bout portant, 3 policiers et 1 convoyeur de fonds, blessés. Notons qu'aucun de ces jihadis-braqueurs n'était fiché par la police, ni même repéré par les renseignements généraux.

Né en 1971 au sein d'une famille ouvrière de 8 enfants, Lionel Dumont abandonne ses études en première année d'université. Il se convertit à l'islam en 1993, lors de son service militaire à Djibouti. En 1994 il participe à la guerre en Bosnie dans les rangs de *moujahidine* combattant aux côtés des musulmans bosniaques.

Après les accords de Dayton (novembre 1995), Lionel Dumont et ses complices Christophe Caze et Mouloud Bouguelane (25 ans en 1995, originaire de Valenciennes) rentrent en France. A Roubaix, ces "vétérans" fréquentent la mosquée Al Daawa. Leur camarade de combat Fateh Kamel (rentré au Canada) les incite à organiser leur propre groupe *jihadi* en France et

à y commettre des attentats. Est alors fondé le Gang de Roubaix. Ses principaux membres sont :

- Christophe Caze (alias « Walid », dit « le Doc ») : Français, originaire de Roubaix,
- Lionel Dumont (alias « Abu Hamza », « Bilal ») : Français, originaire de la région lilloise,
- Mouloud Bouguelane : Français d'origine algérienne, originaire de Valenciennes,
- Hocine Bendaoui : Français d'origine algérienne, né à Tourcoing,
- Omar Zemmiri : Franco-algérien, né à Roubaix de parents algériens.

Pour eux, il s'agit d'abord de trouver des fonds pour alimenter leur cause :

Le 27 janvier 1996, des membres du groupe volent une voiture à Mouvaux après avoir malmené son propriétaire, qui décrit ensuite ses agresseurs à la police. Le même soir, la voiture volée est repérée par la brigade anticriminalité de Roubaix sur un parking proche de Roubaix. Imaginant de petits voleurs, les policiers attendent leur retour. Mais trois gangsters tirent sur les policiers à la kalachnikov et s'enfuient.

Le 8 février 1996, le groupe dévalise un magasin Aldi proche de Roubaix, tirant sur le commerçant. La police les pourchasse. Au volant, Lionel Dumont percute un autre véhicule ; ses complices tirent sur les policiers. Un gangster menace un automobiliste avec une kalachnikov et exige les clés de sa voiture. Paniqué, le conducteur tarde à s'exécuter. Le bandit tire sur lui à sept reprises et le tue. Les malfrats s'emparent d'un autre véhicule, toujours sous la menace de leurs armes.

Christophe Caze et Lionel Dumont quittent alors le Nord de la France quelques semaines, pour aller récupérer des armes lourdes en Bosnie.

Le 25 mars, huit hommes du groupe attaquent un fourgon de la Brink's au lance-roquettes et à l'arme lourde. Les dégâts sont importants mais ils ne parviennent pas à s'emparer des fonds. Comme à chaque fois, l'attaque du groupe est un mélange :

- *d'amateurisme* : le braquage a lieu à 8h30, le camion démarre à peine et est presque vide (76 000 euros contre des centaines de milliers en fin de tournée),

- *et de violence extrême* : un tir de lance-roquettes transperce la portière, une grenade explose à la porte arrière, le fourgon est sous le feu d'armes automatiques (la police scientifique retrouve 44 douilles de kalachnikov sur place), volonté de tuer... Cet échec crée des tensions, d'où, une fuite en avant. Christophe Caze imagine un attentat contre une réunion des ministres des Finances du G-7, prévu à Lille les 1er et 2 avril 1996.

Coup d'essai le 27 mars : le groupe gare une Peugeot 205 volée et piégée (trois bonbonnes de gaz et un détonateur) face au commissariat central de Lille. Régulée pour 20 h 30, la bombe ne provoque qu'une légère déflagration, endommageant le véhicule et donnant l'alerte. Un engin mieux préparé aurait cependant provoqué des dégâts humains et matériels 200 mètres alentours.

Mais déjà, la police "environne" le groupe. Le 29 mars 1996, elle donne l'assaut à sa planque de la rue Henri-Carette à Roubaix. Les bandits ripostent. Un policier est blessé au poumon par une balle de Kalachnikov qui perce son gilet pare-balles. Des gangsters jettent une grenade au rez-de-chaussée, blessant un policier. Le feu engouffre l'appartement, le plancher du premier étage s'effondre.

Dans les décombres, les policiers découvrent quatre corps calcinés. Les autres "gangsterroristes" s'enfuient. À la frontière, les gendarmes belges repèrent Christophe Caze et Omar Zemmiri dans une voiture. Tous ouvrent le feu. Christophe Caze, qui conduisait la voiture, est tué mais Omar Zemmiri s'enfuit, prenant deux femmes en otages chez un dentiste. Blessé, il finit par se rendre.

Mouloud Bouguelane et Lionel Dumont rejoignent la Bosnie via l'Italie et l'Albanie. En Bosnie, « les bosniaques comme les arabes nous rejettent » raconte Bouguelane ; c'était « une période confuse, on était marginalisés, gagnés par la faim et la peur ». Lionel Dumont rejoint sa femme bosniaque et Bouguelane vivote dans les montagnes. En 1997, ils sont arrêtés après le braquage raté d'une station-service à Zenica : un policier bosniaque et un de leur complice sont tués. En juillet 1997, en Bosnie, Mouloud Bouguelane et Lionel Dumont sont condamnés à 20 ans de réclusion criminelle pour cette attaque. En mai 1999, Dumont s'échappe de sa prison bosniaque la veille de son transfert en France. Bouguelane est extradé en France.

Le procès des rescapés (2001)

En octobre 2001, la cour d'assise du nord juge les trois rescapés du « gang de Roubaix » : Houcine Baoudi (24 ans en 2001), Mouloud Bouguelane (30 ans) et Omar Zemmiri (35 ans). Tous ont séjourné en Bosnie. Comment ont-ils basculé dans l'islam radical ?

Mouloud Bouguelane : « quand je suis rentré dans l'islam, je ne sais ce que je cherchais, j'étais oisif et impressionnable ». De retour de Bosnie, il est VRP, vend quelques temps des livres juridiques. Réformé par l'armée, il ne sait que faire et se retourne vers Christophe Caze et sa bande.

Hocine Bendaoui dit qu'il jouait au ping-pong avec le petit frère de Seddik Benbahlouli (autre gangsterroriste, en fuite). Il s'est mis à fréquenter la mosquée al-Dawaa, comme d'autres jeunes... A la mosquée, il est fasciné par Lionel Dumont revenu de Bosnie : « il est devenu mon héros ».

Omar Zemmiri est plus âgé, marié, a trois enfants et vit « du RMI et des allocations familiales ». Né à Roubaix de parents algériens, il part à 17 ans en Algérie pour son service militaire. Au procès, il se dit « sympathisant » du FIS, hostile au terrorisme « je suis contre les attentats en France et rejette le GIA, une bande de criminels se disant musulmans ». Devant les juges, il nie tout en bloc et oppose un « non, pas du tout » à chaque fait présenté (braquages, tentative d'attentat). Pourtant, c'est lui qui habitait rue Carette ? Zemmiri affirme avoir découvert « par hasard » que la bande usait de son domicile comme dépôt d'armes, après l'attaque du fourgon de la Brink's.

Le 19 octobre 2001, la cour d'assises du Nord rend son verdict et condamne :

- Omar Zemmiri à 28 ans de réclusion criminelle (assortis d'une peine incompressible des deux tiers),
- Mouloud Bouguelane à 20 ans de prison,
- Hocine Bendaoui à 18 ans.

Fin de cavale pour Lionel Dumont (2003)

Le 13 décembre 2003, Lionel Dumont est arrêté à Munich (Allemagne) après quatre ans de cavale :

1999-2002 : après son évasion de la prison de Sarajevo en mai 1999, il aurait été en Malaisie et en Indonésie, au contact de la Jemaah islamiya (JI), puis à Singapour et au Japon. Les combats en Bosnie, en Afghanistan et au Cachemire ont permis à la JI d'établir des relations avec d'autres groupes d'Europe ou d'Asie.

2002 : il arrive au Japon, depuis Singapour, sous l'identité de Gerald Tinet. « Il s'installe à Niigata (port à 250 km de Tokyo) » avec sa compagne allemande. Doté d'un titre de séjour et d'un emploi sous le nom de Gérald Tinet, il vend des voitures d'occasion pour un Pakistanais.

Fin 2003 : rentré en Europe, il s'installe en Allemagne où il fréquente un ancien de Bosnie, Andrew Rowe (Britannique, arrêté en octobre 2003).

En mai 2004, Lionel Dumont est extradé vers la France. En décembre 2005, il est jugé par la cour d'assises du nord. Il « charge » son ancien camarade Christophe Caze (tué en 1996) et s'affirme étranger à la tentative d'attentat de mars 1996 : « Les jours qui ont suivi l'attaque du fourgon de la Brink's, je voulais remonter directement sur un braquage de fourgon ».

D'après lui, le terrorisme n'aurait « jamais été le but du groupe de Roubaix (...) ça a été le délire d'un seul homme : Christophe Caze parti dans sa folie (...) Je n'ai pas cru qu'il était sérieux » déclare t-il.

Le 16 décembre 2005, il est reconnu coupable de l'attaque à main armée du fourgon et de la tentative d'attentat à la voiture piégée au commissariat central de Lille. Il est condamné à trente ans de réclusion criminelle (avec période de sûreté des deux tiers).

Le « dernier » du « gang de Roubaix » toujours en cavale (2005)

Seddik Benbahlouli (né d'une famille algérienne vivant dans le nord) est toujours en cavale. Suspect d'être membre du GIA, un de ses frères est tué par la sécurité algérienne. Un autre de ses frères a été poursuivi pour terrorisme en France. Selon la police, c'est Seddik qui, le 27 janvier 1996, a ouvert le feu sur les policiers et blessé l'un d'eux ; il cherche alors à achever ses victimes, mais son pistolet-mitrailleur s'enraye. En 2001, il est condamné par contumace à 20 ans de prison.

Depuis lors, d'autres affaires analogues

*Un exemple, en décembre 2005 - Rafle en Ile-de-France, dans le Nord et dans l'Oise : arrestation de « gangsterroristes » conjuguant *jihad* et braquages. Sont saisis : 1 kilo d'explosif militaire, 2 bâtons de dynamite, 2 fusils d'assaut provenant des Balkans : « Le trafiquant allait chaque mois en ex-Yougoslavie pour s'approvisionner en armes et explosifs, qu'il écoulait notamment dans les milieux du petit banditisme, florissant dans les cités de la banlieue parisienne. » (Le Figaro, 17/12/2005)*

Sources

Archives et documentation du Département MCC, et aussi :

L'épopée du « *gang de Roubaix* », relatée dans « L'affaire Ahmed Ressayam : parcours d'un terroriste », Terrorism and Counterterrorism, Research Group, Canada, 1973-2005 - « La Cour d'assises du Nord examine les personnalités sous influence des membres du gang de Roubaix », *Le Monde*, 5/10/2001 - « Le troisième membre du « gang de Roubaix » se revendique proche du FIS », *le Monde*, 6/10/2001 - « L'attentat manqué avant un sommet du G7 à Lille, baroud d'honneur amateur du gang de Roubaix », *Le Monde*, 13/10/2001 - « Les tribulations nippones de Lionel Dumont, djihadiste français », *Le Figaro*, 21/05/2005 - « Un dernier membre du gang de Roubaix est en cavale depuis 1996 », *Le Figaro*, 6/12/2005 - « Dumont : ça virait au cauchemar », *Le Figaro*, 13/12/2005.